

Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 43- 2 juin 2004

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiques concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 33, Fax : 01 44 62 12 34 Site de la Marche mondiale : <http://www.marchemondialedesfemmes.org>.

- 1 - Rappel des prochaines réunions et manifestations
 - 2 - La Marche mondiale en 2005 : c'est reparti !
 - 3 - Préparation du FSE 2004 à Londres
 - 4 - Campagne de solidarité avec les femmes tchétchènes et russes
 - 5 - 1000 femmes pour le prix nobel pour la paix
 - 6 - Halte à la prostitution aux Jeux Olympiques d'Athènes !
 - 7 - Communiqué de l'AVFT en soutien à Catherine Moyon de Baecque
-

1 - Rappel des prochaines réunions et manifestations (connues de nous)

- GYNÉCOLIE MEDICALE :

La santé des femmes est plus que jamais en danger. Le CDGm appelle à manifester le 19 juin 2004 à 14 heures Place Denfert-Rochereau

- DROIT D'ASILE POUR LES FEMMES PERSECUTÉES : meeting-reunion publique le JEUDI 3 juin à 19h30 du Collectif national pour les droits des femmes est organisée une réunion publique pour la reconnaissance du droit d'asile pour les femmes persécutées, Bourse du Travail, Angle rue Charlot / Bd du Temple, salle Henaff, métro République.

- MARCHE MONDIALE DES FEMMES, INITIATIVE 2005 :

Jeudi 24 juin, 18h30, Bourse du travail, métro République : Compte-rendu Vigo, compte-rendu Berlin (réunion européenne de préparation du FSE), les premiers amendements à la Charte mondiale ; Mardi 21 septembre, 18h30, Bourse du travail Paris, réunion unitaire de préparation de l'initiative mondiale 2005 de la Marche. Toutes les associations et organisations sont conviées.

- Dimanche 26 septembre, première réunion unitaire nationale de préparatoire de la Marche 2005 (débat autour de la Charte, quelles initiatives en France et en Europe pour porter nos revendications...)

- COLLECTIF DROITS DES FEMMES :

réunion parisienne le 14 juin à 18h30 à la Bourse du travail
réunion nationale, 18 et 19 septembre

- CONTRE LA VENUE DE BUSH ET DE POUTINE : samedi 5 juin, 17h Nation ou Bastille

- POUR LA SECURITÉ SOCIALE : samedi 5 juin, 14h40 Place de la République

2 - Prochaine initiative de la Marche mondiale en 2005 : c'est reparti !

Rappel : en France, la Marche mondiale des femmes fait partie du Collectif national pour les droits des femmes dans une de ses commissions appelée "Mondialisation/Marche Mondiale des femmes" ;

En tant que partie prenante de la coordination européenne de la Marche et de la Coordination mondiale, nous nous joignons à la nouvelle grande mobilisation décidée pour 2005. Nous insistons également sur le fait que nous nous situons en Europe dans la continuité de ce que l'on a commencé à construire avec

d'autres forces féministes à l'Assemblée européenne pour les Droits des femmes du 12 novembre 2004. Notre souci est d'aller vers la construction d'une force féministe en Europe, basée sur des réseaux par thèmes (ceux abordés à l'assemblée) et capable de défendre et d'avancer sur les droits des femmes dans une Europe peu tournée vers les droits sociaux, au contraire.

La Marche Mondiale des Femmes : La MMF lance une nouvelle initiative toute l'année 2005 basée sur une " Charte mondiale des femmes pour l'humanité " qui se " baladera " dans un maximum de pays (des marches seront organisées).

Les dates :

- * jusqu'à fin juin, amendements à la première ébauche de la Charte ;
- * fin août, réception de la seconde mouture ; réunion dans chaque pays pour faire les nouveaux amendements et adopter la Charte ;
- * en décembre, réunion mondiale de la MMF au Rwanda pour adopter la Charte et les initiatives de 2005 ;
- * 8 mars 2005, lancement mondial de la Charte au Brésil et initiatives ce même jour dans un maximum de pays ;
- * du 8 mars au 17 octobre 2005, la Charte parcourt le monde et s'arrête dans 50 pays (relai mondial) ; pour l'Europe, la coordination européenne de la Marche propose qu'elle s'arrête en juin en France à Marseille (débats, foire, concert et manifestation). Les marseillaises présentes sont favorables mais doivent en discuter dans leur collectif ; chaque pays fait des initiatives pour faire connaître la Charte et ses revendications (pour nous, en direction des autorités françaises et européennes notamment) ;
- * 17 octobre 2005 à 12h, journée internationale contre la pauvreté : 24 heures de solidarité féministe mondiale ;
- * 17 octobre 2005, arrivée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité en Afrique avec une délégation internationale – fin du relais mondial

Pour plus d'informations et avoir la Charte, consulter le site www.marchemondiale.org/fr/charter.html

REUNIONS COMMISSION "MONDIALISATION/MARCHE MONDIALE DES FEMMES :

- Jeudi 24 juin, 18h30, Bourse du travail, métro République : Compte-rendu Vigo, compte-rendu Berlin (réunion européenne de préparation du FSE), les amendements à la Charte ;
- Mardi 21 septembre, 18h30, Bourse du travail Paris, réunion unitaire de préparation de l'initiative mondiale 2005 de la Marche
- Dimanche 26 septembre, première réunion unitaire nationale de préparatoire de la Marche 2005 (débat autour de la chartes, quelles initiatives en France et en Europe...)

3 - Preparation du FSE Londres

* Par sophie, compte-rendu de la réunion femmes qui a eu lieu pendant la réunion d'Istanbul en avril dernier, préparatoire au prochain FSE de Londres des 15-16-17 octobre 2005

Cette réunion, proposée par la MMF, s'est tenue dans le cadre de la dernière assemblée européenne de préparation du FSE à Istanbul. Elle a rassemblé une cinquantaine de femmes (et un homme ce qui a donné lieu à un petit échange sur le cadre mixte ou non de ces réunions).

Beaucoup de groupes féministes, notamment turques et britanniques, peu ou pas engagés dans l'initiative de l'Assemblée des femmes du 12 novembre à Bobigny (FSE 2003 à Paris), ni dans le processus des FSE.

Un court débat s'est engagé sur l'éventualité de promouvoir une initiative type Assemblée des femmes en aval du FSE2004 de Londres. Si quelques interventions se sont exprimées en faveur, il paraît difficile à cette étape et compte-tenu du scepticisme, voire du désaccord de certaines, de l'organiser.

Ce qui pourrait être retenu et défendu lors de l'établissement du programme FSE2004 serait au moins un espace « Assemblée des femmes» dans le cadre des journées FSE. Cela permettrait, outre les séminaires, ateliers... proposés par les différentes organisations, d'avoir un lieu de rassemblement large dans la continuité du processus engagé le 12 novembre à Paris.

Enfin il a été rappelé qu'il existe une liste électronique «assemblées des femmes-FSE» qu'il convient d'utiliser pour diffuser les informations sur les initiatives et le processus de préparation du FSE, liste qui est pour le moment géré par le groupe français (les coordonnées des participantes à la réunion d'Istanbul vont être intégrées)

Sophie Zafari

* prochaine réunion de préparation :

La prochaine assemblée européenne préparatoire se tiendra à BERLIN les 19 et 20 juin. L'assemblée préparatoire FEMMES aura lieu le SAMEDI 19 à 19h.

4 - Campagne de solidarité avec les femmes tchetchenes et russes (et en particulier la marche dans les monts d'Arrée du 20 juin prochain) initiée par l'association Rien sans Elles.

L'association s'efforce d'organiser régulièrement une campagne de solidarité avec des femmes du monde subissant une oppression inacceptable et/ou s'organisant pour lutter contre une injustice.

La guerre en Tchétchénie est une horreur qui touche toute une population, et pas particulièrement les femmes. Mais quelques aspects de cette guerre nous poussent à vouloir exprimer une solidarité spécifique en direction de celles-ci :

En Russie, ce sont les femmes qui ont organisé la seule riposte que nous connaissons à cette guerre, en aidant les jeunes soldats de leur pays dans leur refus d'y participer

Dans la situation de danger permanent à sortir que connaissent plus particulièrement les hommes tchétchènes, ce sont les femmes qui actuellement permettent ce qui reste de survie sociale dans ce pays.

Notre campagne se déroule de la façon suivante

1. Edition de 2000 cartes postales qui sont vendues à partir de la mi-avril, au bénéfice d'un centre d'accueil et d'aide psychologique aux femmes ouvert à Grozny. Ces cartes comportent au verso un message aux femmes députées européennes afin qu'elles fassent pression au parlement pour l'arrêt de la guerre.

2. Contacts avec les femmes candidates aux élections européennes, afin de leur demander d'être porteuses de notre message auprès du prochain parlement.

3. Semaine d'information-débats dans plusieurs villes de Bretagne (Brest, Morlaix, Quimperlé, Saint Brieuc, Rennes), du 14 au 19 juin, avec la présence de femmes tchétchènes et russes

4. Marche de solidarité le dimanche 20 juin dans les Monts d'Arrée, avec des femmes tchétchènes et russes, clôturée par un fest-deiz, avec participation de musiciens tchétchènes.

5. Remise des cartes signées aux députées européennes, lors d'une session parlementaire de rentrée.

Toute cette campagne sera menée en collaboration avec le comité Tchétchénie Bretagne

L'association serait heureuse de pouvoir compter sur des soutiens financiers pour assumer les voyages depuis la Russie, Paris et éventuellement la Tchétchénie

Cartes de soutien aux femmes tchétchènes et aux mères russes Mode d'emploi

Les cartes sont éditées à 2000 exemplaires et vendues au public au prix de 1 euro les deux cartes L'acheteur garde l'une des cartes pour lui. L'autre carte, il la remplit, la signe et la laisse sur place. Lui expliquer que nous rassemblons toutes les cartes signées et que nous nous rendrons à Strasbourg pour les remettre lors de la première session parlementaire, au mois de juillet. Les cartes que les vendeurs ont rassemblées sont collectées par Rien sans elles ou le Comité Tchétchénie Bretagne. Elles peuvent être expédiées à :

Rien sans elles 16, rue de la République 29200 Brest
02 98 46 60 53 (permanence quotidienne de 14h30 à 17h30)

Pendant les mois de campagne électorale (avril, mai juin) nous interpellons toutes les femmes de Bretagne candidates en leur demandant leur soutien à notre démarche.

En ce qui concerne l'argent collecté (cela devrait représenter 2000 euros), il sera remis directement à Lipkhan Buzaeva, présidente de Jenkoe Dostoïnstvo (Dignité féminine) , centre d'accueil de femmes à Grozny, par une femme du comité Tchétchénie qui se rend régulièrement sur place dans le cadre de missions humanitaires.

Texte de la carte :

Malgré la terreur et les pénuries, on continue de naître à Grozny...

En Tchétchénie, pays en ruines où les hommes doivent se terrer, les femmes trouvent le courage d'assurer la survie au quotidien...

En Russie, d'autres femmes osent s'engager contre une guerre qui continue de broyer leurs fils...

Et vous, femmes élues de l'Europe, vous devez agir et aider ces femmes, en exigeant une position européenne claire et forte contre la guerre en Tchétchénie.

Nom :

Ville :

Signature et message personnel :

.....
.....
.....

Carte postale éditée par Rien sans elles et le Comité Tchétchénie Bretagne

Crédit photo : agence Gamma

Imprimerie :

Pour commander : Rien sans elles, rien.sans.elles@wanadoo.fr

5 - 1000 femmes pour le prix nobel pour la paix

Des millions de femmes s'engagent quotidiennement pour promouvoir la paix. Elles prennent soin de survivants, elles favorisent la reconstruction et créent une nouvelle culture de la paix. En leur nom, nous comptons permettre à 1000 femmes de recevoir le prix Nobel de la paix de 2005. Cet honneur politique doit montrer que leur travail est précieux et exemplaire. Comme leur travail en faveur de la paix va de soi et qu'il est le plus souvent peu spectaculaire, il n'est pas reconnu, encore moins honoré. Depuis que le prix Nobel de la paix a été accordé pour la première fois en 1901, ce sont surtout des hommes ^ et 11 femmes qui l'ont reçu. Dans les négociations visant à instaurer la paix, ce sont bien davantage des «princes de la guerre» que des «reines de la paix» qui définissent de nouvelles structures politiques, la reconstruction et les conditions nécessaires à la sécurité. Et tout près, des femmes montrent quotidiennement comment, avec leurs expériences et leurs compétences, elles peuvent développer des programmes en faveur de la paix et les rendre durables.

Il s'agit de femmes du monde entier et de toutes les couches sociales ^ paysannes, enseignantes, artistes ou politiciennes ^ qui s'engagent pour un avenir sans violence. Chacune a son histoire propre et son origine ^ pour certaines offrant des possibilités extraordinaires, pour d'autres bien peu d'ouvertures. Afin de rendre enfin visibles l'histoire et le travail de ces femmes, l'intention est de faire connaître dans le monde 1000 portraits de ces femmes. Ces 1000 stratégies visant à surmonter les conflits de façon constructive devraient aussi donner d'importantes impulsions à la recherche en matière de conflits et à la politique de promotion de la paix. C'est pourquoi le projet aura une composante de recherche. Enfin, il s'agit de créer de nouveaux réseaux de promotion de la paix et de consolider les existants.

Pour plus d'information sur 1000 femmes pour le prix Nobel de la paix de 2005, aller voir le site web :
<http://www.1000peacewomen.org/>

6 - Halte a la prostitution aux Jeux Olympiques d'Athenes !

Monsieur Jacques Chirac, President de la Republique,
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangeres,
Monsieur le Ministre du Tourisme
Monsieur le Ministre des Sports,
Madame la Ministre de la Parite et de l'Egalite professionnelle,
Monsieur le Ministre delegue au Tourisme,
Monsieur le President du Comite National Olympique,
Mesdames et Messieurs les Presidentes et Presidents des Federations sportives,

A la veille des Jeux Olympiques d'Athenes, nous souhaitons attirer votre attention sur les risques d'accroissement exponentiel de la traite des femmes aux fins de prostitution. En effet, nous avons été informées des tentatives d'assouplissement des mesures répressives contre le proxénétisme national et transnational par l'ancien Gouvernement Grec à la demande de la Municipalité d'Athènes, pour qu'à cette occasion 20 000 personnes prostituées supplémentaires soient à la disposition des athlètes et des touristes. Deja, les Jeux Olympiques de Sidney avaient été l'occasion d'une explosion de cette forme de déclavage particulièrement inique et d'une recrudescence d'ouverture de "bordels".

De nombreuses institutions internationales, comme l'O.I.M. et Interpol ont depuis longtemps identifié la Grèce comme étant une plaque tournante des trafics, de transit et de destination pour des femmes de l'Est, notamment des Balkans.

Les Jeux Olympiques ont cette année une période doublement symbolique, d'une part, parce qu'ils se déroulent dans un pays où sont ancrées les racines de cette grande manifestation sportive, et que dans cette période trouble de l'histoire mondiale, ils doivent représenter encore plus cette trêve où les valeurs de paix et d'égalité doivent trouver toutes leurs expressions.

Selon la charte olympique, la violation de ces principes pourra conduire "les parties olympiques" à saisir la commission d'éthique qui après avoir relevé des manquements aux règles pourra proposer à la commission exécutive du Comité International Olympique les sanctions qui pourraient être prises contre les auteurs.

La France, qui, ces dernières années, a défendu avec vigueur les principes d'universalité et les droits attachés à la personne humaine, doit s'élancer contre cette forme de violence et d'esclavage de femmes adultes et mineures incompatibles avec les principes du mouvement olympique. D'autant plus que, sur la scène internationale, elle a su défendre avec force les conventions des Nations Unies, lors de toutes les négociations relatives à la traite des personnes et l'exploitation de la prostitution d'autrui (1).

Nous rappelons que l'olympisme moderne, initié en 1894 par le français Pierre de Coubertin, s'appuie sur des principes fondamentaux basés sur une philosophie de la vie alliant le sport, la culture et l'éducation. Selon le code d'éthique du Comité International Olympique, "les parties olympiques", dont la ville hôte où se déroulent les jeux, s'obligent à respecter certaines règles :

- _ la sauvegarde de la dignité humaine,
- _ qu'aucune pratique attentatoire à l'intégrité physique ou intellectuelle des participants ne soit tolérée,
- _ assurer aux athlètes les conditions de sécurité et de bien-être à leur équilibre physique ou moral,
- _ ne accepter ou proposer aucun avantage ou services occultes sous quelques formes que ce soit,
- _ s'abstenir de tout comportement susceptible de porter atteinte à la réputation du mouvement olympique,

_ ne pas être liées à des entreprises dont l'activité serait incompatible avec les principes de la charte olympique et du code éthique du Comité International Olympique,

Toujours selon le code d'éthique du Comité International Olympique, au nom des principes d'humanisme, de fraternité et de respect de la personne humaine qui inspire l'idéal olympique, "les parties olympiques" s'attachent à ce que le Gouvernement du pays organisateur des Jeux s'engage à

respecter scrupuleusement les principes fondamentaux de la charte olympique et de code d ethique du Comite International Olympique.

Parce que, selon nous, l olympisme rassemble et n avilit pas, nous vous demandons d agir afin que les athletes qui a cette occasion defendront les couleurs de la France, les delegations et supporters français ne soient pas complices de cet esclavage en ayant recours a ces services sexuels marchands qui portent atteinte aux droits fondamentaux et a la dignité de la personne humaine

Je signe ce courrier à l'initiative de l'Observatoire français d'ONGs contre les violences faites aux femmes.

SIGNATURES A RETOURNER :

- par courrier au 6 rue Béranger 75 003 Paris
- par fax : 01 48 04 04 25
- par mail clef.fb@wanadoo.fr

en envoyant vos noms, prénoms, adresse.

7 - Communiqué de l'AVFT en soutien à Catherine Moyon de Baecque

Association europeenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE

Envoyé a l'AFP - 6 mars 2004

Catherine Moyon de Baecque, première sportive de haut niveau à avoir dénoncé les violences sexuelles dans le sport est licencée par M. Lamour, ministre des sports.

Le chef de cabinet du ministre des sports a en effet informé C. Moyon de Baecque du non-renouvellement de son contrat après mai 2004.

Pour mémoire, en 1991, C. Moyon de Baecque, lanceuse de marteau, a été violée et agressée par plusieurs membres de l'équipe de France, encouragés par un entraîneur national, lors d'un stage d'athlétisme. Les agresseurs ont été condamnés par la justice en 1993 et 1994. En guise de réparation des préjudices subis par C. Moyon de Baecque, - notamment en raison de la complicité de l'encadrement de la Fédération française d'athlétisme - et afin qu'elle ne subisse pas, en outre, une exclusion du milieu sportif du fait des violences exercées à son encontre, les ministres des sports successifs se sont engagés à lui garantir un emploi.

Il s'avère que depuis son embauche par le ministère des sports en 1996, tout a été mis en œuvre pour contraindre C. Moyon de Baecque à quitter son emploi:

Ses compétences, sa connaissance du milieu sportif et ses qualifications (Bac +5) n'ont jamais été reconnues. Elle a été exclue de toutes les initiatives du ministère concernant « les femmes et le sport », ses fonctions n'ont jamais été définies, son indice (340, catégorie D) est juste au-dessus de celui des "conducteurs d'automobile", son salaire est de 1171 euros net. Sa précarité a été institutionnalisée. Et elle a dû se battre pour obtenir le renouvellement de ses contrats de travail au nombre de dix d'une durée variant de 3 mois à 2 ans.

Ses conditions de travail ont d'emblée visé à sa mise à l'écart ; elle a toujours travaillé dans un environnement hostile et a été - pendant toutes ces années - l'objet de nombreuses agressions et humiliations.

Celles-ci se sont aggravées avec l'arrivée de M. Lamour : saccage de son bureau régulièrement fouillé, fils du téléphone et de connexion à Internet arrachés. Ces violences ont été portées à la connaissance du ministre par plusieurs lettres. En vain. Depuis le déménagement récent du Ministère des Sports, elle ne dispose pour tout mobilier que d'un téléphone posé à terre. Ses noms et fonctions ont disparu de la majorité des documents administratifs et officiels du ministère. Son salaire du mois de janvier 2004 ne lui a pas été payé, sans aucune explication, ni lettre d'information. Enfin, après toutes ces années de lutte, elle est informée que le ministère a décidé de ne pas renouveler son contrat de travail en mai 2004.

La situation de C. Moyon de Baecque illustre de façon scandaleuse le sort réservé aux personnes qui dénoncent les violences sexuelles dans le sport.

Pour que C. Moyon de Baecque soit établie dans ses droits, Pour que l'Etat respecte sa parole, Parce qu'il est responsable de

n avoir pas prévenu les violences sexuelles, puis de ne les avoir pas sanctionnées , Parce q en dépit des condamnations pénales, il a continué à soutenir les agresseurs qui ont, eux, poursuivi leur carrière sportive et ont même représenté la France aux Jeux Olympiques (cf. communiqué de presse AVFT à l'AFP le 15 septembre 2000),

Pour que cessent les représailles contre les victimes qui dénoncent les violences sexuelles qu'elles ont subies,

L'AVFT demande :

La régularisation immédiate de la situation professionnelle de C. Moyon de Baecque, La signature d'un contrat à durée indéterminée, à temps plein, correspondant à ses qualifications, à compter de mai 2004,

La reconnaissance officielle par l'Etat de ses responsabilités à l'égard de C. Moyon de Baecque.

La mise en place d'une politique effective de lutte contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes dans le sport.

Contact : Catherine Le Magueresse,

AVFT, Tel : 01 45 84 24 24 ; 06 81 37 84 17 - Fax : 01 45 83 43 93 - www.avft.org

<<mailto:contact@avft.org>>contact@avft.org

BP 60108 75561 Paris cedex 12.